Madame la Présidente
du conseil d'administration du SDMIS

Lyon, le 14 novembre 2021

N° 2021_02 CGT-SA

Objet : Demande des moyens nécessaires à la mise en place du régime de garde 12 heures Eco-Mobilité

Madame la présidente,

Vous connaissez bien vos ***soldats du feu***, engagé.e.s à servir et secourir la population quelque soit la situation. Vous savez apprécier vos ***soldats de la vie*** à la juste valeur de leur engagement auprès de vos administré.e.s. Vous savez compter sur vos ***soldats du climat*** pour, protéger et défendre, face aux aléas météorologiques dévastateurs de plus en plus fréquents.

Vos sapeurs-pompiers professionnels à travers nos organisations sollicitent une nouvelle fois votre intervention, car la situation le nécessite.
La direction ne souhaite pas s'investir dans ce beau projet et nous donne des moyens limités non inscrits dans la durée pour gérer nous même l'organisation des mobilités durables.
Votre organisation en responsabilité à la Métropole et au cœur des services publics développe les usages liés à l'éco-mobilité sur le territoire et dans les administrations :

Alors au SDMIS, comment être écoresponsable si les agents ne travaillent pas le même jour ?

Cela ne peut être une démarche uniquement personnelle, cela s'organise. Sachant que pour promouvoir cette dynamique positive, vous proposez désormais une prime mobilité durable, comment notre collectivité peut-elle se permettre de ne pas anticiper le covoiturage et autres usages de déplacements doux, entre agents du même site?

Comme vous et votre parti politique l'expliquent avec pédagogie, le SDMIS, comme l'ensemble des collectivités du territoire, des entreprises ainsi que la population, doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, sous peine de condamner l'humanité à court terme.

Vous avez connaissance qu'au SDMIS, les trajets domicile/travail n'ont jamais été pris en compte, preuve en est le bilan des émissions de gaz à effet de serre, unique étude portant sur la lointaine période 2012 à 2015. Vous avez d'ailleurs refusé la programmation d'un bilan actualisé prenant en compte cet indicateur.
Pour changer les usages et favoriser l'écomobilité, la direction du SDMIS s'est vue présenter le régime de ***garde cyclé 12h écomobilité***. Le système déjà mis en place sur le centre de secours principal de Saint-Priest au premier trimestre 2022, présentera une augmentation d'utilisation des modes doux jusqu'à plus de 60% pour réduire les émissions de GES causées par les trajets domicile/travail.

Le cycle écomobilité n'est pas seulement une avancée environnementale, il s'agit tout simplement d'une réponse efficiente aux besoins du service dans bien des domaines

Quelques indicateurs à forte valeur ajoutée du régime de garde cyclé 12h écomobilité :

- Affiche une réduction extrêmement significative des émissions de gaz à effet de serre à comparer du régime 12h 100% acyclique et du régime dérogatoire mixte 12h acyclique
- Il présente un coût d'investissement et de fonctionnement nul pour le SDMIS et même une réduction de budgétaire à long terme par un impact direct sur la réduction du nombre d'interventions causées par les catastrophes naturelles, conséquences liées aux changements climatiques
- Il permet un allégement de la charge de travail des services dédiés à la planification des gardes des sapeurs-pompiers professionnels à vocation majoritairement opérationnelle
- Il répond à l'ensemble des délibérations du conseil d'administration, arrêtés structurants et axes de gestion réglementaires en vigueur au SDMIS
- Enfin, Il apporte une réponse globale en matière d'égalité, de santé, sécurité et qualité de vie en service, favorisant l'adoption et l'adaptation à ces modes de déplacements par les agent.e.s

Depuis maintenant plusieurs années les agent.e.s au cœur même des compagnies, se sont engagé.e.s dans une démarche visant à être acteur et accompagner la transition écologique.
Nos organisations ont très tôt et régulièrement informé la hiérarchie, vous même également, de cette démarche conduite en mode projet visant l'obtention de cet éco-cycle. Malheureusement Monsieur le directeur campe sur ses positions historiques et de principe (le régime 12h 100% acyclique date des années 2000). Parallèlement il augmente encore la production de GES du SDMIS en modifiant le régime dérogatoire, le faisant tendre vers encore plus de trajets domicile/travail par un nombre toujours croissant de gardes acycliques.

Si une telle évolution du régime de travail de droit commun historique permet un impact positif non négligeable sur l'environnement, il n'en est pas moins pour la santé et la sécurité des agent.e.s de notre établissement dont vous avez la responsabilité.
Le Syndicat Autonome et la CGT du SDMIS ont ainsi, à plusieurs reprises, alerté sur cette situation. Que se soit par préavis de grève le 25 juin 2021 avec 6 axes améliorés par ce régime de travail ou en instances, notamment lors de la dernière réunion en date du 30 mars 2021 (CHSCT point n°9 à l'ordre du jour) mais aucune mesure n'a été adoptée par le SDMIS. Nous constatons par ailleurs un manquement à l'obligation de santé et de sécurité commis par le SDMIS à l'égard des sapeurs-pompiers professionnels travaillant selon le régime de droit commun.

En l'espèce, l'absence de cycles de travail avec des emplois du temps récurrents a des conséquences néfastes sur l'environnement, c'est un fait établi, mais aussi sur la santé à la fois physiologique et psychologique des agents.

En effet, de nombreux rapports et études ont mis en avant les impacts environnementaux causés par les émissions de GES et les trajets domiciles/travail comme principal émetteur, mais aussi les effets néfastes des horaires de travail atypiques sur l'état de santé. Plus particulièrement, l'ANSES dans le cadre de deux études « *Évaluation des risques sanitaires liés au travail de nuit* » et « *Risques sanitaires liés aux expositions professionnelles des sapeurs-pompiers* » a pu constater :

- Des effets avérés sur la somnolence, la qualité de sommeil et la réduction du temps de sommeil total et le syndrome métabolique ;
- Des effets probables pour le cancer, la santé psychique, les performances cognitives, l'obésité et la prise de poids, le diabète de type 2 et les maladies coronariennes (ischémie coronaire et infarctus du myocarde) ;
- Des effets possibles sur les dyslipidémies, l'hypertension artérielle et l'accident vasculaire cérébral ischémique.

De la même manière, le Centre International de Recherche sur le Cancer a classé le métier de sapeur-pompier 2A - Probablement cancérogène, à cause du travail de nuit posté[3].
En outre, nous avons pu relever, après analyse du Référentiel 2020 sur l'absentéisme au sein du SDMIS, que l'absentéisme pour maladie ordinaire était plus élevé pour les agents travaillant en régime acyclique que pour les agents travaillant en régime dérogatoire cyclé.
Ce constat est directement à mettre en lien avec les effets néfastes pour la santé des régimes de travail non cyclés, conformément à ce que préconise l'INRS dans ses études sur le travail de nuit et le travail posté.

Le régime de droit commun actuel (planification 100% acyclique) a aujourd'hui plus de 20 ans. Durant cette période, le nombre d'interventions et de nouvelles missions (loi Matras, vaccination, transport inter-hospitalier etc...) ont considérablement augmenté alors que les effectifs ont pour leur part baissé. Seul le régime de travail n'a pas su évoluer et mériterait aujourd'hui d'être modernisé.

Depuis la "concertation" avec les syndicats que vous avez organisée le 09 juin 2021, nous vous avons motivé sans succès de nouvelles demandes d'entrevues (courriers, préavis de grève Etc...), dans l'objectif d'échanger sur ce sujet spécifiquement.

Vous pouvez constater qu'une planification réussie a vu le jour pour le premier trimestre 2022 du cycle Éco-Mobilité avec l'approbation de la hiérarchie en appliquant la méthode imposée par le service, qui pour nous, doit être incluse dans un processus d'amélioration continue. Par un travail sérieux et rigoureux les points d'améliorations tirés du retour d'expérience sont évidemment portés à votre connaissance par l'intermédiaire du DDMSIS.

Ce succès améliorant l'organisation, qui n'a généré aucun coût supplémentaire aurait dû avoir le mérite d'être présenté à l'ensemble des décisionnaires de notre établissement

À l'aube de l'égalité femme homme, nous attirons également votre attention sur la gestion de la cellule familiale des agent.e.s qui rencontrent actuellement des difficultés. Contrairement au régime de travail actuel complétement aléatoire, le 12h cyclé éco-mobilité favorise l'organisation familiale, notamment pour les agent.e.s célibataires à charge d'enfant.s devant les faire garder.

Enfin, notez Madame la présidente que la **CGT SDMIS et le Syndicat Autonome SDMIS, représentant deux des trois plus importantes organisations professionnelles de SPPNO et PATS n'ont qu'un seul objectif : un service public performant, humain et responsable**.

Cette lettre ouverte se veut constructive, pour avancer, ensemble en première ligne, pour lutter contre les conséquences du réchauffement climatique sur notre territoire, le risque naturel qui impacte sa population, son tissu économique et ses ressources, tout en préservant la santé et la sécurité des agents.

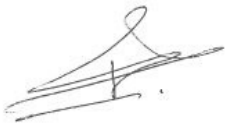
Nous serons présents à l'entrée de la préfecture, le 17 décembre 2021 dès 13h00, une heure et trente minutes avant le conseil d'administration pour échanger si vous le souhaitez

Veuillez, Madame la présidente du conseil d'administration du SDMIS, agréer, l'expression de nos salutations les plus sincères.

Pour la CGT
SDMIS SPP- PATS
Secrétaire général
Jean-René JACQUET



Pour le Syndicat Autonome
SDMIS SPP- PATS
Président départemental
Steeve MARTINEZ



GESTION RESPONSABLE ET DURABLE

SDMIS
SAPEURS-POMPIERS

Planification des gardes

Acyclique — PERFORMANCE

Un algorithme obsolète installé en 1999 pour un modèle de planification 100% aléatoire et soumis à d'importantes contraintes depuis sa création

Demande une importante ressource en personnel pour mener à bien les planifications à 3 mois DGT, centres, services

Sous performance environnementale et économique. organisation impossible pour l'usage de transports durables Présente un coût très élevé de mise en place tous les 3 mois

Système rigide et Non-évolutif, risque d'erreurs important dû aux facteurs complexes : compétences, code du travail, besoins journaliers



Les agents indispensables à l'exécution des missions opérationnelles, animent un des pôles les plus polluants de la collectivité générés par les trajets domicile/travail

Le cadre de gestion opérationnel est fixe, il est défini sur une année pleine
Le cadre réglementaire est défini par délibération, arrêtés structurant et documents interne

Le taux de flexibilité de garde repose sur des dates majoritairement planifiées à l'année (FDL, événements particuliers, Halloween, 31/12, exercices de sites...) il est estimé à moins de 15%

Les politiques supra nationales, d'Etat et locales visent une réduction des GES des collectivités comme le SDMIS, par une modification des processus et usages du quotidien

Eco-cycle — PERFORMANCE

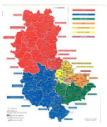
Une planification de garde 80% cyclée avec un taux de flexibilité supérieur à 26%, permet 100% d'usages de transports écologiques

Réduit jusqu'à 80% la charge de travail des services impliqués dans la planification des gardes

Supprime plus de 90% le risque d'erreur grâce à un modèle anticipé et une juste répartition des besoins dans le respect du code du travail

Apporte une réponse globale aux enjeux environnementaux, réduit les coûts de gestion par une anticipation annuelle du processus de planification





SDMIS Ux : sapeurs-pompiers professionnels non-officiers

SAPEURS-POMPIERS

Démarche transition écologique 2012 -2021

Responsabilité GLOBALE









Janvier 2012
Mise à l'étude et développement d'un outil basé sur l'intelligence collective, la co-construction et l'amélioration continue
Synergie Positive Participative

Janvier 2015
Fin des travaux : acculturation, intégration, serveur informatique collaboratif, implantation
Groupement SUD-EST - CSP Saint-Priest

Septembre 2016
A la demande des SPPNO création du Bureau Développement Durable (BDD)
"Demande hiérarchique bilan GES"

Février 2017
Utilisation par le SDMIS - BDD de l'outil collaboratif (SPP)
"Approche globale et solutions en faveur du développement durable et SSQVS"

Juillet 2018
Réception commandes et gestion des déchets, des premiers indicateurs fluides données bilan GES. Modification des usages, dynamique de centres CSP 5, 3

Avril 2018
Intégration d'autres CS et CSP dans cette dynamique écoresponsable, Benchmarking territorial, réévaluation des indicateurs et analyse D x V x F > R
"Recherche de performance et résistance au changement "

Mars 2018
Expression de besoins exprimée au service :
évaluation des coûts, commandes, demande de validations
"Ecocycle, guides de bonnes pratiques, valorisation des ressources et des déchets"

Janvier 2018
Fin des processus collaboratifs, communication, dynamique de centre - Préconisations et mise en place du projet
"Gestion globale GES, déchets, fluides, énergie, alimentation, EPI (...)"

Novembre 2018
Utilisation de l'outil collaboratif par l'ensemble des organisations syndicales (OS) Objectif : Performance durable des régimes et temps de travail SPPNO
"Démarche à l'échelle territoriale"

Février 2019 à janvier 2020
Validation par le service de nombreuses préconisations et déploiement SDMIS
"éclairage LED, introduction hyménoptères, valorisation des espaces, Tri, DécOPI et refus écocycle, analyse indicateurs GES absents"

Mars 2020 à mars2021
Crise sanitaire COVID-19, exposition et implication majeures SPPNO
"Intégration dialogue INTERNE* par les OS** sur la mise en place du régime de garde cyclé 12h Eco-Mobilité"

Mai à sptembre2021
Sollicitation dans le dialogue interne PCA et utilisation des outils syndicaux en faveur de l'écocyle
" Demande de groupe de travail, instances, préavis de grève, communication

17 Décembre 2021
Sollicitation PCA et des Elu.e.s du conseil d'administration, communication auprès des institutions, associations et de l'opinion publique

09 Décembre 2021
Malgré les indicateurs de performance globale le DDMSIS refuse d'octroyer l'accès à la donnée en sortie de DGT pour une planification qualitative agissant contre l'intérêt du service

29 octobre 2021
Demande d'entrevue PCA - Mandat DDMSIS résultats performance environnementale et SSQVS, retour d'expérience T1 préconisation T2 et déploiement SDMIS - Refus

Octobre 2021
Focus mise en place régime garde cyclé 12h Eco-Mobilité GSE - CSP Saint-Priest
CSP : 12500 interventions/an, effectif SPPNO 85 dont 16 cyclés/24h + 31 écocyle/12h + 38 100%/acyclique
Modalité du service organisation après planification blocage de l'accès à la donnée de travail